

Association des SESSAD du Languedoc Roussillon

Siège social : 32 rue Pasteur 30000 NIMES
Courriel : asso.sessadlr@gmail.com

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2014

Après convocation dans les conditions prévues par les statuts, les membres de l'association des SESSAD du Languedoc-Roussillon se sont réunis en assemblée générale le 18 juin 2014 à 14 heures à Montpellier au Centre Bourneville (120 rue du Mas Prunet).

Etaient présents ou représentés 13 SESSAD adhérents de l'association sur un total de 22 plus 3 SESSAD non adhérents, pour un total de 18 participants.
Il a été établi une feuille de présence annexée au présent document.

L'assemblée est présidée par Philippe OMNES, en qualité de Président.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Marie Claire BERGUES, secrétaire de l'association.

Le Président constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, que l'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle les points à l'ordre du jour :

- Présentation des rapports d'activité et financier 2013
- Approbation des comptes
- Perspectives
- Echange sur des questions diverses

Lecture est faite des différents rapports puis le débat s'ouvre entre les participants.

Il est retenu entre autres :

- La proposition d'organisation par l'Association avec le CREA-ORS LR des Journées Nationales des SESSAD 2016 à Montpellier
- La création du site pour servir de support à l'Association et de lien de communication pour les collectifs et l'ensemble des SESSAD avec l'organisme « Les 3 macarons » (100 € hors taxe + 33 € par mois) sur une formule basique de 5 pages qui pourra être élargie par la suite
- Pas de création d'un logo pour le moment

Le Président constatant que plus personne ne souhaite prendre la parole, il est procédé au vote des différentes résolutions de l'assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2013, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Il est donné quitus de leur gestion aux membres du Bureau/Conseil d'administration pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Suite à des vacances de postes, le Conseil d'Administration a désigné :

- Yann VAN WYNENDAELE en remplacement de Jean Paul BRINGER, vice-président Lozère
 - Dominique RIU en remplacement de Bernard CANDY, membre
 - Fabien ROGER en remplacement de François LABARTHE, membre
- désignations confirmées par l'Assemblée Générale.

Après rappel par le Président que les membres suivants du Bureau/Conseil d'administration sont démissionnaires :

- Béatrice BOIS, vice-président Gard
- Monique COCHET-GRASSET, membre
- Fabien DELMAS, trésorier
- Jean Marie JACQUOT, membre
- Valérie POIRIER, vice-président Pyrénées-Orientales
- Philippe OMNES, président

et qu'il doit en conséquence être procédé à l'élection de 5 nouveaux membres du Bureau/administrateurs.

Après qu'il ait été procédé au vote, sont déclarés régulièrement élus :

- Béatrice BOIS
- Monique COCHET-GRASSET
- Fabien DELMAS
- Jean Marie JACQUOT
- Valérie POIRIER

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le secrétaire.

La secrétaire



Marie Claire BERGUES